



La CGT à l'offensive pour protéger vos salaires :

Reprise des augmentations collectives !

Chaque année nous publions notre traditionnel tract de rentrée ; or, depuis 6 ans, nous pourrions quasiment sortir le même texte tant le dialogue social dans lequel il est écrit évolue peu. Cette année pourtant, il nous semble un peu plus que par le passé être en mesure d'obtenir gain de cause et d'enfin pousser la direction à admettre la nécessité d'une revalorisation générale des salaires, mesure « happy together » s'il en est.

Dans un esprit constructif, voire pédagogique, la CGT veut aider notre direction à justifier auprès de son conseil d'administration la reprise des augmentations collectives.

LES 5 BONNES RAISONS POUR AUGMENTER LES SALAIRES :

1. La reprise désormais flagrante de l'inflation et la baisse de pouvoir d'achat qui lui est associée,
2. La différence de traitement entre les plus hauts salaires de la direction et le reste du groupe, différence qui dénote quelque peu dans le discours mutualiste ambiant,
3. Le benchmark des entreprises d'assurance, et plus précisément des mutuelles du secteur,
4. La réalité économique actuelle de Groupama qui ne justifie plus la rigueur et qui doit permettre de récompenser les efforts consentis par les salariés depuis 2012,
5. La baisse prochaine et inattendue de l'IS qui va impacter très favorablement et très durablement les comptes du groupe, contribuant ainsi à compenser l'augmentation de nos rémunérations.

Comme d'habitude dans les dossiers CGT, chaque assertion sera bien sûr dûment illustrée et documentée. Malgré l'évidence de la démonstration, un doute subsiste : celui que Thierry Martel puisse prendre pour argent comptant les conclusions du BOG (Bricolage d'Opinions Groupe) du printemps 2018 et qu'il s'interroge sur la nécessité d'augmenter les salaires alors même qu'après 6 ans de disette, les salariés expriment une satisfaction et un engagement record. Nous espérons qu'il lira également entre les lignes que la rémunération est l'item le plus cité par les salariés sur ce qui pourrait améliorer leur satisfaction...CQFD

Bonne lecture

1-L'inflation et la perte de pouvoir d'achat

Petit rappel d'un de nos précédents tacts :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (prév.)
Inflation en % annuel (source INSEE)	2,0	0,9	0,5	0,0	0,2	1,0	1,7
Cumul	2,0	2,9	3,4	3,4	3,6	4,6	6,3

Depuis l'arrêt des augmentations collectives, nous avons potentiellement perdu plus de 6% de pouvoir d'achat. Dans ce cadre, les RSI, notoirement insuffisantes, servent plus au maintien de ce pouvoir qu'à la promotion réelle des salariés qui en bénéficient. Que dire alors de ceux qui sont exclus du champ des RSI ? Il est grand temps de rétablir ces équilibres.

2-la différence entre les grands de ce monde et le reste du groupe

Là encore, les chiffres sont plus parlants que les textes et la mise à jour des données de fin 2017, conforte les précédentes analyses : il y a bien deux réalités dans le groupe. Ainsi le montant des dix plus fortes rémunérations a évolué depuis 2013 :

	k€	base
2013	3 932	100,0
2014	4 138	105,2
2015	4 237	107,8
2016	4 536	115,4
2017	4 714	119,9

Le salaire moyen du Top ten est passé de 393 à 471 k€, en hausse de 20% alors que durant la même période, les effectifs salariés de GMA ont baissé de 30%...

Le résultat des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2017 a affecté un budget de 1% de la masse salariale aux RSI et primes. Appliqué à une masse d'environ 100 millions d'€, cela donne 1 M€. C'est peu et c'est encore plus faible une fois prélevées dans ce budget les augmentations des 10 plus fortes rémunérations précitées : on peut considérer qu'il ne reste plus que 800 000 euros, soit en divisant par 1130 salariés et 13 mois, une augmentation moyenne mensuelle brute de 54 euros. En net, cela doit quand même faire deux euros par jour de présence.

Par ailleurs en 2018, **notre enveloppe d'intéressement est passée de 6 303 k€ à 4 186 k€, en baisse de plus de 33%.**

Au regard des termes de l'accord initial, les perspectives d'intéressement 2019 étaient tellement faibles, que Fabrice HEYRIES a pris les devants pour proposer un amendement aux organisations syndicales, preuve s'il en fallait que nous (comprendre les syndicats) avons collectivement mal négocié cet accord en 2016.

3- un benchmark terriblement révélateur de l'exception Groupama :

En faisant un travail de recherche et de recoupement, nous avons pu établir le tableau suivant sur les augmentations collectives des entreprises comparables du secteur :



	2015	2016	2017		2018
Covéa *	1,00%	1,00%	0,90%	**	0,90%
Macif	0,40%	0,00%	1,15%		1,38%
Matmut	1,00%	1,00%	1,20%		1,00%
MAIF	nd	0,45%	0,60%		0,70%
GROUPAMA	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%
<i>* 2015 GMA GMF puis MAAF MMA GMF ** avec plancher 450 €</i>					

4- Une réalité économique qui ne justifie plus la rigueur salariale :

Le résultat net 2017 est de 292 M€. Mais sans des éléments exogènes exceptionnels, à savoir la surtaxe d'IS et l'arrêt du remboursement partiel de certaines rentes viagères par l'Etat, qui l'ont obérée de 150 M€, l'année 2017 aurait été record.

La quasi-totalité des entités du groupe sont rentables. La marge de solvabilité s'affiche à 174%, c'est-à-dire proche de sa valeur cible de 180, et cela sans même nécessiter l'appoint de mesures transitoires. Les fonds propres IFRS ont progressé de 2,6 Mds d'€ depuis 2012 et culminent à 8,9 Mds d'€.

Pas grand chose qui puisse décemment justifier la continuation de la politique 0%.

5- Des perspectives économiques qui permettent de desserrer la pression budgétaire :

La loi de finance 2018 dans son article 41, pose le principe d'une baisse du taux normal de l'impôt sur les sociétés (IS) de 33,3% aujourd'hui à 25% en 2022. Cette baisse sera faite de façon progressive. Pour Groupama, qui planifie un résultat groupe de l'ordre de 450 M€, c'est une économie inattendue de près de **37 M€/an** qui se profile, et dont les salariés pourraient légitimement bénéficier.

Voilà les arguments que présentera la CGT aux futures négociations obligatoires sur les salaires qui débiteront en Octobre. Même si la démonstration nous paraît probante, nous aurions apprécié qu'elle soit inutile et que la direction eût déjà pris les devants en affichant sa volonté de vous augmenter, tout simplement parce que vous le méritez collectivement. Cela s'appelle la reconnaissance ; mais à l'évidence, c'était illusoire d'y croire.

Ça va mieux en le disant (enfin presque...) :

⇒ **Abandon du RIE des Mathurins, les vraies raisons du choix ? :**

Après l'abandon du self de Malesherbes (et la destruction de l'immeuble), les salariés d'Astorg se sont vus successivement orientés vers le restaurant interentreprises des Mathurins puis, depuis septembre vers le self du ministère de l'intérieur. Interrogée sur la nécessité de ce changement, la DRH avait peiné à répondre. La CGT a peut être trouvé la vraie motivation du projet.



Une économie de 220 000 Euros ! :

Le droit d'admission des Mathurins était de 8,99 €. Celui du ministère est de 4,75 €, la direction va économiser 4,24 € x 205 jours x 250 salariés = 217 300 €.

Par contre, le corollaire d'un droit d'admission faible, c'est un coût des denrées plus élevé. Mais à la charge exclusive des salariés. Pour info, on mange très bien (vraiment) pour 3,50 € au campus. Mais le droit d'admission à la charge de la direction est correctement calibré, aux environs de 8 €.

Nous demandons à la direction de corriger ce biais, en subventionnant les salariés d'Astorg pour les denrées à hauteur de 3 €.

=> Votre salaire a déjà augmenté en 2018 ! Si !

De façon certes quasi imperceptible, par l'abaissement du taux de certaines cotisations salariales. Il s'agit là de la mise en œuvre d'une des promesses du candidat Macron. Nous allons l'illustrer à partir du salaire médian brut mensuel à GMA (4 960 €) :

	Taux 2017	Taux jusqu'au 09/2018	Gain / Perte en € par mois	Taux à partir du 10/2018	Gain /Perte en € par mois
Sécurité Sociale Maladie Maternité Invalidité Décès	0,75%	0,00%	37,20	0,00%	37,2
Assurance Chômage	2,40%	0,95%	71,92	0,00%	119,04
CSG déductible	5,10%	6,80%	- 84,32	6,80%	-84,32
			<hr/>		<hr/>
			24,80		71,92

La contribution d'assurance chômage des actifs sera totalement supprimée au 1^{er} octobre, le gain total passera alors à 72 €/mois. Mais la réalité de ce tour de passe-passe, c'est aussi d'alimenter massivement les caisses de l'état par l'augmentation de la CSG prélevée sur votre salaire, en détournant une part des cotisations qui assuraient votre prévoyance et vos garanties. Et suprême astuce, en vous faisant croire que vous y gagnez.